

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX07500334000622-07TPE01

MADAME ISABELLE BOURGADE
LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Facture du 16/03/2025
n° 10222427635



Electricité

Montant Hors TVA	547,99 €	
Montant TVA (payée sur les débits)	104,24 €	
Facture TTC		652,23 €

Montant total à payer (TTC) 652,23 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 16/04/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **652,23 €**
à partir du : **31/03/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00663444743 XX

Facture du 16/03/2025 n° 10222427635

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		429,55 €
Fourniture		429,55 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		109,44 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		6,05 €
Accise sur l'Électricité		103,39 €
Services (HT)		9,00 €
Services		9,00 €
Total Hors TVA		547,99 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	104,24 €
TVA à 5,50%	36,92	2,03 €
TVA à 20,00%	502,07	100,41 €
TVA à 20,00% Autres (1)	9,00	1,80 €
Total TTC facturés sur la période		652,23 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou

www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L.122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Facture du 16/03/2025 n° 10222427635

Détail de facturation complémentaire



Services		9,00 €	HT
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010002850847 Service hors SI - prix réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 02/25 Assistance Dépannage Electricité (1)		9,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

MADAME ISABELLE BOURGADE

Détail de votre facturation par site du 16/03/2025 n° 10222427635

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels

Option HC 24kVA

Réf. de votre contrat 2010002850847

Prix réglementés

Souscrit depuis le 28/10/2020

Données Point de Livraison

BOURG RESTAURANT COFFRET* 46340 DEGAGNAC

Réf Acheminement Electricité : 23435600570174



4 / 4

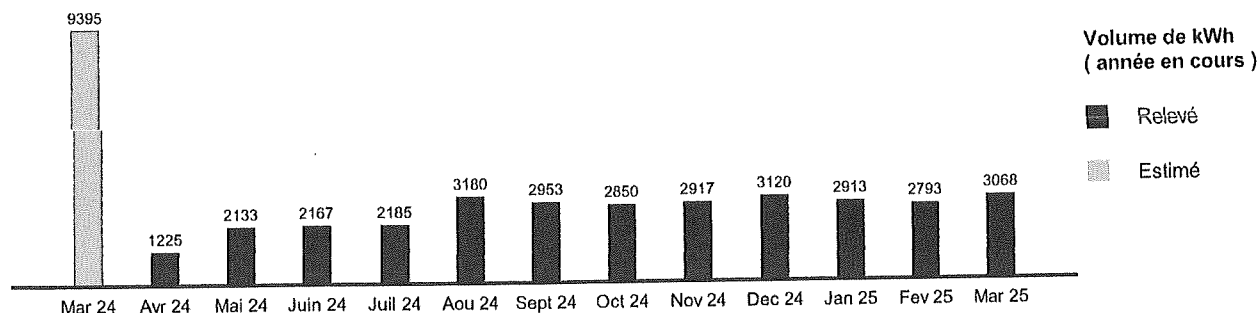
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *					429,55 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	30,87 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/03/2025 au 31/03/2025	30,87 €/mois	30,87 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 3 068 kWh	Prix unitaire HT	398,68 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 15/02/2025 au 14/03/2025	2 172 kWh	13,760 c€/kWh	298,87 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 15/02/2025 au 14/03/2025	896 kWh	11,140 c€/kWh	99,81 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 27,57 €, et la part variable est de 192,37 €

Services			0,00 € HT	
	Assiette			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				109,44 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Electricité	du 15/02/2025 au 14/03/2025	3 068 kWh	3,37000 c€/kWh	103,39 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/02/2025 au 15/03/2025	27,57	21,93 %	6,05 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				538,99 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		102,45 €	
TVA à 5,50%			36,92 €	2,03 €	
TVA à 20,00%			502,07 €	100,42 €	
Total TTC pour ce site				641,44 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 173 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 0H50-6H50 12H20-14H20

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 24,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	19852 le 15/02/2025	22024 le 15/03/2025
Heures creuses	8584 le 15/02/2025	9480 le 15/03/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 15/04/2025